

Le Belvédère du Diable



Une randonnée proposée par P.O Express

Une randonnée familiale et accessible à tous, réalisée dans les Pyrénées Audoises menant au Belvédère du Diable avec, notamment, la découverte du chalet atypique de Carach, dans un parcours constamment ombragé.

Durée	3h 35	Difficulté	Moyenne
Distance	8,62 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	399 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	399 m	Commune	Belvianes-et-Cavirac (11500)
Point haut	632 m	Région	Pyrénées
Point bas	342 m		



Trace n° 83878373

Description

Se garer sur le parking situé au pied de l'église, Chemin de la Loubatière.

(D/A) Du parking, filer au Sud sur le "Chemin de la Loubatière". Au croisement, continuer en face, jusqu'à l'intersection suivante.

(1) Laisser en face la voie du retour, prendre à gauche et, quelques mètres après, suivre à droite l'itinéraire du Belvédère. Cheminer dans une agréable forêt ombragée, et aboutir à une intersection.

(2) Poursuivre en face, afin de rejoindre le [Belvédère du diable](#).

(3) Profiter du lieu, attention par temps de vent violent, avant de rebrousser chemin.

(2) S'engager, cette fois-ci, à gauche, et s'élever doucement en forêt. Ensuite, quelques rudes montées sont présentes avant d'atteindre un replat et une intersection.

(4) Suivre l'itinéraire à droite. Ce tronçon est quasi rectiligne, puis aboutit à une intersection dans le virage, en épingle, d'une large piste.

(5) Descendre à droite, afin de rejoindre une nouvelle jonction.

(6) Avant de continuer le parcours à droite, faire un aller-retour en direction du [chalet de Carach](#).

Pour ce faire, continuer sur la piste en face, direction Nord-Ouest. Presqu'un kilomètre plus loin, au niveau du panneau indiquant le chalet, prendre à gauche, afin de rejoindre le chalet convoité.

(7) Rebrousser chemin pour retrouver l'intersection précédente.

(6) Cette fois-ci, descendre sur le sentier à gauche. Après une bonne descente, le sentier se transforme en piste. Environ 200 m plus loin, elle amorce un virage en épingle à gauche.

(8) Dans le virage, abandonner la piste, et s'engager sur le sentier en face. Plus loin, ignorer un départ latéral afin de rester sur l'itinéraire balisé, et, ensuite, prendre à gauche, afin de retrouver la première intersection de cette randonnée.

(1) Continuer en face sur l'itinéraire de l'aller, en sens inverse, et terminer cette agréable randonnée (D/A).

Points de passages

D/A Parking au pied de l'église

N 42.852621° / E 2.199626° - alt. 342 m - km 0

1 Intersection

N 42.850624° / E 2.197965° - alt. 364 m - km 0.28

2 Intersection Point de Vue

N 42.844587° / E 2.199967° - alt. 435 m - km 1.21

3 Belvédère du Diable

N 42.842743° / E 2.20164° - alt. 431 m - km 1.46

4 Replat

N 42.844285° / E 2.196118° - alt. 576 m - km 2.38

5 Croisement de pistes

N 42.847561° / E 2.179739° - alt. 611 m - km 3.95

6 Intersection sentiers

N 42.848789° / E 2.176917° - alt. 585 m - km 4.22

7 - Chalet de Carach

N 42.854147° / E 2.169012° - alt. 512 m - km 5.15

8 Abandon Pistes

N 42.851108° / E 2.193662° - alt. 409 m - km 7.9

D/A Parking au pied de l'église

N 42.852601° / E 2.199629° - alt. 342 m - km 8.62

Informations pratiques

Randonnée en vidéo

Attention au vent au niveau du Belvédère !

Parcours Ombragé

Petite fontaine au Chalet de Carach

À voir

Randonnée à proximité : <https://www.visorando.com/randonnee-autour-de-saint-martin-lys/>

Le Train du Pays Cathare et du Fenouillèdes à Axat avec notamment l'activité du Vélorail.

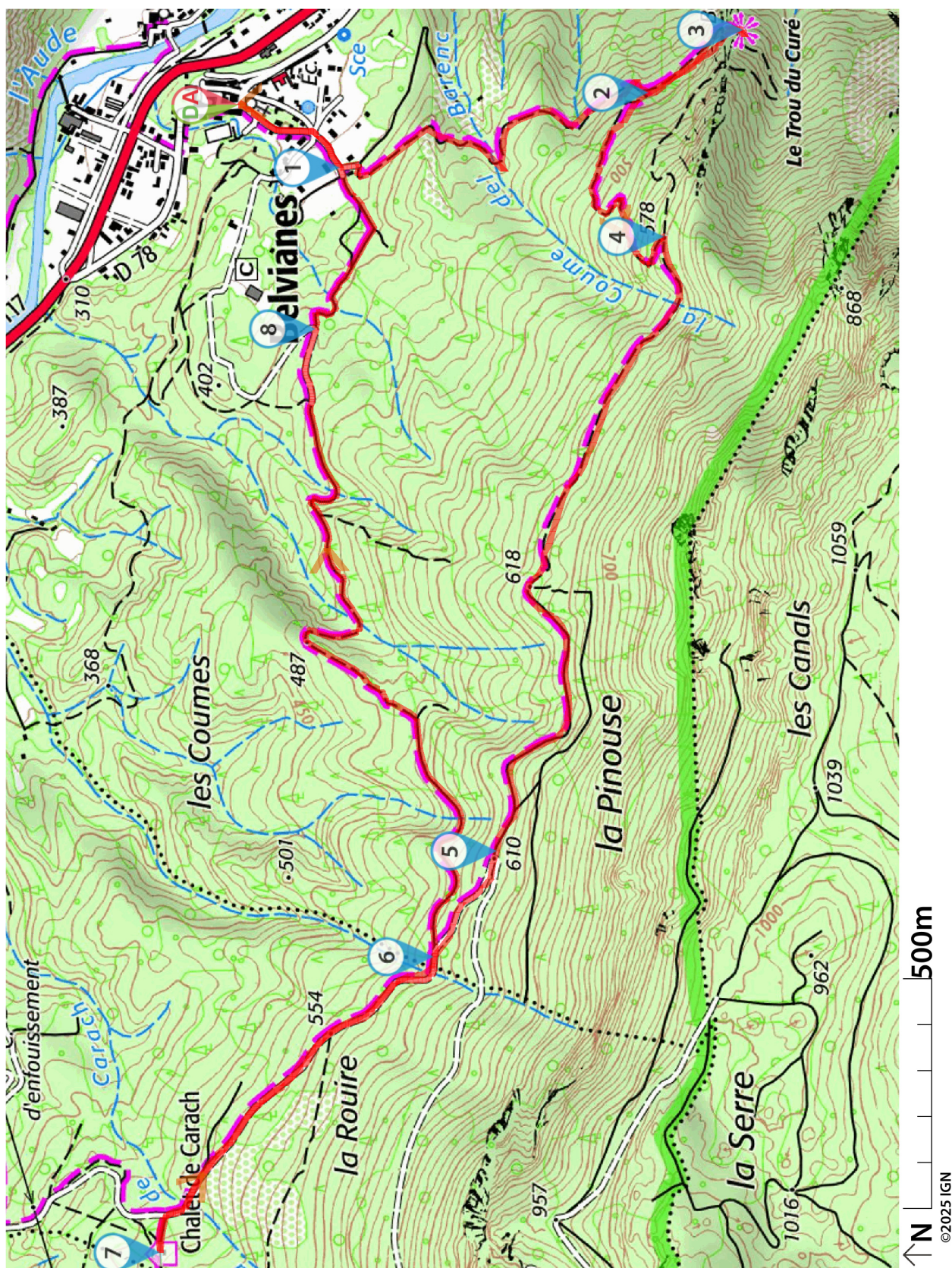
Le château de Puilaurens.

Les Gorges de la Pierre Lys.

Quillan et ses nombreux itinéraires.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-belvedere-du-diable-8/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.